

P PREMIÈRES INFORMATIONS

LES STAGES DU FNE POUR LES CADRES AU CHÔMAGE EN 1994

9 600 cadres ont été accueillis dans les stages du Fonds National de l'Emploi en 1994, soit 10 % de plus qu'en 1993 (contre + 44 % entre 1992 et 1993). Cette croissance ralentie en 1994 n'est pas sans lien avec l'amélioration récente de la situation des cadres sur le marché du travail : en effet, le nombre de cadres au chômage a moins augmenté en 1994 que pendant les années précédentes.

Parmi ces stagiaires, la proportion d'hommes et de chômeurs de longue durée s'accroît, le reclassement se révélant plus difficile pour ces derniers. Globalement, la moitié des cadres sont reclassés après le stage.

Selon l'Association sur l'emploi des cadres (APEC), de 1990 à 1993, l'aggravation du chômage a été plus rapide pour les cadres que pour les autres catégories : le nombre des «entrées» cadres (recrutements et promotions internes) s'est réduit régulièrement, tandis que celui des «sorties» (retraites et licenciements) progressait. 1993 a marqué le point culminant de ce phénomène où l'on a vu pour la première fois le nombre des *sorties* dépasser celui des *entrées*.

En 1994, ce processus est enrayé et l'amélioration de l'emploi des cadres se confirme : selon l'ANPE, sur les neuf premiers mois, les offres d'emploi progressent de 19 % en moyenne, et de 30 % en Ile-de-France. Cependant le nombre de cadres au chômage varie assez peu par rapport aux années antérieures : en décembre 1994, il atteint 191 700 contre 190 600 en décembre 1993.



Ce sont les informaticiens qui ont bénéficié de la plus forte progression de leur part dans les recrutements (source APEC) : 16 % en 1994 contre 10 % en 1993. Les besoins en cadres administratifs se sont également fortement accrus, passant de 7 % des recrutements en 1993 à 10 % en 1994.

Davantage de cadres âgés et de haut niveau

Dans ce contexte, le nombre des stagiaires du FNE-Cadres augmente de 10 % en 1994, après avoir crû de 44 % en 1993. En leur sein, la part des hommes augmente régulièrement depuis 1991, celle des « plus de 50 ans » augmente de 2,6 points et atteint 13,9 % des stagiaires, le reclassement se révélant plus difficile pour les plus âgés d'entre eux (tableau 1).

Les trois quarts des stagiaires ont de 30 à 49 ans et sont de niveau de formation I à III, 44 % ayant même le niveau supérieur (I ou II) contre 40 % en 1993.

Les cadres chômeurs de longue durée représentent, en 1994, 28 % des stagiaires (3 points de plus qu'en 1993), alors qu'ils ne sont que 5,3 %, fin 1994, parmi l'ensemble des chômeurs de longue durée.

Des formations de plus en plus longues

Les stages de plus de 5 mois constituent le module le plus fréquent (30 %), en augmentation de 10 points par rapport à 1993. De même, 60 % des stages comportent une période en entreprise de plus d'un mois, à comparer à 50 % en 1993 (tableau 2).

L'organisme de formation majoritaire est le Centre d'études supérieures industrielles (CESI) qui forme 30,5 % des stagiaires; à l'inverse, l'AFPA ne forme que 2 % d'entre eux.

Tableau 1
Le profil des stagiaires de 1991 à 1994

En pourcentage

	1991	1992	1993	1994	Var. 1994/93 (en pts)
Nombre de stagiaires	5 600	5 900	8 528	9 655	1 127
Sexe					
Hommes	58,9	61,0	66,0	67,0	1,0
Femmes	41,1	39,0	34,0	33,0	-1,0
Tranche d'âge					
Moins de 30 ans	15,2	10,6	10,7	10,5	-0,2
30 à 39 ans	35,2	34,0	35,5	33,7	-1,8
40 à 49 ans	37,2	40,6	42,5	41,9	-0,6
50 ans et plus	12,4	14,8	11,3	13,9	2,6
Niveau de formation					
Niveau I ou II	37,9	40,1	40,8	44,3	3,5
Niveau III	27,7	27,0	30,2	29,2	-1,0
Niveau IV	21,1	22,2	19,1	17,5	-1,6
Niveau V à VI	13,3	10,7	9,9	9,0	-0,9
Dernier emploi occupé					
Direction générale	6,7	5,9	6,7	6,3	-0,4
Production, fabrication	6,3	6,8	7,2	7,5	0,3
Services connexes	4,5	5,2	5,2	5,8	0,6
Etudes, recherche, projets	5,0	6,3	8,0	8,7	0,7
Commercial, vente, marketing	24,8	25,9	25,3	23,8	-1,5
Spécialiste d'activités tertiaires	8,9	7,8	6,4	6,9	0,5
Administration, gestion, organisation	9,5	8,4	7,3	6,9	-0,4
Comptabilité, gestion financière	7,6	8,1	7,7	7,1	-0,6
Informatique	4,3	4,9	8,9	9,2	0,3
Personnel, formation	5,1	5,0	4,3	4,8	0,5
Communication et création	6,4	5,5	5,8	4,5	-1,3
Fonctions médico-socio-culturelles	5,0	4,0	2,9	3,5	0,6
Autres cas	5,9	6,2	4,3	5,0	0,7
Durée du dernier emploi					
Moins d'un an	nd	nd	30,9	30,4	-0,5
De 1 à 2 ans	nd	nd	21,1	19,5	-1,6
De 2 à 3 ans	nd	nd	12,1	12,4	0,3
De 3 à 5 ans	nd	nd	12,8	14,1	1,3
Plus de 5 ans	nd	nd	23,1	23,6	0,5
Motif d'inscription à l'ANPE					
Licenciement économique	26,9	32,4	35,4	35,3	-0,1
Autre licenciement	29,5	33,7	30,6	27,3	-3,3
Démission	7,9	5,7	4,5	4,2	-0,3
Fin de CDD	13,9	11,8	11,8	12,7	0,9
Fin de mission d'intérim	1,3	1,1	1,1	1,0	-0,1
Reprise d'activité	2,6	2,0	1,8	1,4	-0,4
Autres cas	17,9	13,3	14,8	18,1	3,3
Ancienneté de chômage					
1 mois ou moins	14,1	11,0	10,1	10,1	0,0
2 à 3 mois	20,5	17,4	15,8	15,7	-0,1
4 à 6 mois	24,5	23,4	22,1	19,3	-2,8
7 à 12 mois	22,9	25,6	27,1	26,8	-0,3
Plus de 12 mois	18,0	22,6	24,9	28,1	3,2
Allocation perçue					
Aucune	20,3	14,8	14,5	15,7	1,2
Allocation unique dégressive	72,9	77,5	77,0	72,1	-4,9
Allocation de solidarité spécifique	2,0	2,3	3,7	6,0	2,3
Revenu Minimum d'Insertion	nd	nd	3,2	4,6	1,4
Autre	4,8	5,4	1,6	1,6	0,0

Source : MTDSP-DARES.

Près d'un cadre sur deux est reclassé six mois après la sortie du stage

Six mois environ après la fin du stage, 40 % des stagiaires ont un contrat de travail, 6 % ont créé leur entreprise, 10 % sont à nouveau en formation, 42 % sont au chômage : par rapport à 1992, la situation semble donc globalement meilleure (tableau 3).

En 1995, le programme de formation du FNE pour les cadres demandeurs d'emploi a été reconduit.

L'accueil sera élargi pour les cadres dont la durée d'inscription à l'ANPE est supérieure à 12 mois dans les derniers 18 mois, pour ceux âgés de plus de 50 ans ou pour ceux dont la formation initiale est inférieure ou égale au niveau IV. La proportion de cadres chômeurs de longue durée bénéficiaires de stages de formation FNE devra être égale à 50 %. L'accès des jeunes diplômés aux formations restera exceptionnel (circulaire CDE n° 95/02 du 24.1.1995).

Anne-Marie VESPA (DARES).

LE DISPOSITIF FNE/CADRES

Le dispositif est conçu dès 1968, date des premiers stages de formation financés par les pouvoirs publics et l'Association Pour l'Emploi des Cadres (APEC). Cependant, il voit véritablement le jour en 1977, financé par le Fonds National pour l'Emploi, et destiné à former les cadres en butte au chômage, par l'intermédiaire d'organismes de formation qui mettent en place et réalisent des stages à leur intention.

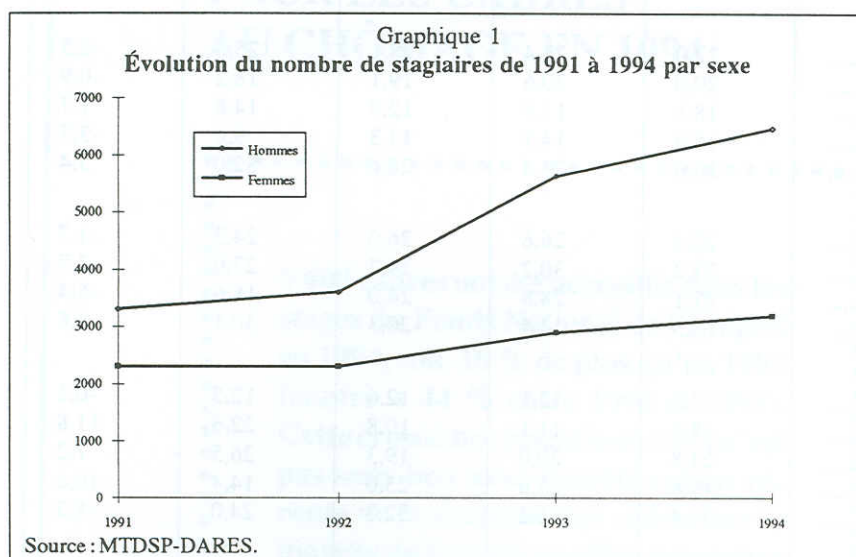
Selon les articles 4 et 4 bis de la Convention Collective Nationale de Retraite et de Prévoyance des Cadres du 14 mars 1947, y ont accès les catégories professionnelles « ingénieurs et cadres » ou assimilés.

Les bénéficiaires doivent, prioritairement, être âgés de plus de 25 ans, posséder plus de 3 ans d'expérience professionnelle, qu'ils soient autodidactes ou diplômés, et faire état d'une longue période de chômage. Toutefois, compte tenu des difficultés d'insertion rencontrées par les jeunes diplômés n'ayant jamais travaillé, il a été décidé en 1994, et à titre expérimental, de leur ouvrir le dispositif.

L'objectif essentiel de la mesure est de permettre à des cadres éprouvant des difficultés de réinsertion sur le marché du travail du fait d'une insuffisance ou d'une inadéquation de leur formation par rapport à leur projet professionnel, de se redynamiser, d'actualiser leurs compétences ou d'en acquérir de nouvelles.

Les candidats sont sélectionnés à l'entrée sur des critères d'expérience professionnelle, de nature du reclassement envisagé et d'adaptation du projet professionnel au stage.

La durée moyenne des stages varie entre trois et quatre mois. Dans 80 % des cas, le stage en organisme de formation alterne avec un stage pratique en entreprise. Le plus souvent, les stagiaires sont rémunérés par l'Etat au titre de la formation professionnelle.



Répartition des stages FNE/Cadres en 1994 selon les régions

Région	Nombre	(%)	Durée moyenne (en heures)
Ile-de-France	3 141	32,6	590,1
Champagne-Ardenne	137	1,4	858,4
Picardie	140	1,5	529,7
Haute Normandie	124	1,3	774,4
Centre	205	2,1	491,0
Basse Normandie	140	1,5	468,8
Bourgogne	176	1,7	391,0
Nord-Pas-de-Calais	647	6,7	484,6
Lorraine	238	2,4	603,9
Alsace	299	3,1	401,4
Franche-Comté	93	1,0	543,7
Pays-de-la-Loire	622	6,3	369,1
Bretagne	68	0,7	640,2
Poitou-Charentes	108	1,1	312,1
Aquitaine	307	3,2	621,2
Midi-Pyrénées	486	5,1	439,2
Limousin	115	1,2	606,1
Rhône-Alpes	796	8,3	583,5
Auvergne	169	1,8	713,2
Languedoc-Roussillon	315	3,3	522,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 135	11,8	686,1
D.O.M.	194	2,0	527,9
France entière	9 655	100,0	558,9

Source : MTDSP-Dares (flux cumulés sur l'année 1994).

Tableau 2
Les actions de formation de 1991 à 1994

En pourcentage

	1991	1992	1993	1994	Variation 1994/93 (en points)
Entrée avec orientation préalable	36,2	34,6	32,7	32,9	0,2
Type de stage					
Direction générale	4,4	3,9	4,3	4,4	0,1
Production, fabrication	2,9	4,1	4,4	4,9	0,5
Etudes, recherche, projets	3,3	1,5	4,2	3,7	-0,5
Commercial, vente, marketing	15,2	14,6	12,2	12,1	-0,1
Administration, gestion organisation	12,2	10,2	8,0	7,9	-0,1
Comptabilité, gestion financière	12,1	14,2	11,2	10,1	-1,1
Informatique	12,9	9,5	14,9	15,0	0,1
Personnel, formation	3,4	5,3	5,0	4,1	-0,9
Communication, création	2,7	3,0	1,5	1,2	-0,3
Autres activités tertiaires	0,7	0,5	1,1	0,4	-0,7
Autres cas	30,2	33,2	33,2	36,2	3,0
Durée totale en heures					
400 h ou moins	22,0	28,4	28,1	25,6	-2,5
401 à 500 h	20,0	20,6	19,1	18,2	-0,9
501 à 600 h	18,1	11,9	12,9	14,6	1,7
601 à 700 h	15,9	14,7	13,3	9,6	-3,7
Plus de 700 h	24,0	24,4	26,6	32,0	5,4
Durée totale en mois					
2 mois ou moins	20,4	26,6	26,0	24,3	-1,7
3 mois	33,2	30,2	29,7	27,0	-2,7
4 mois	27,1	28,8	24,0	18,6	-5,4
5 mois et plus	19,3	14,4	20,3	30,1	9,8
Durée hebdomadaire					
Moins de 30 h	7,9	12,1	12,6	12,5	-0,1
30 à 35 h	18,3	11,1	10,8	22,6	11,8
35 à 37 h	23,8	20,0	19,3	26,5	7,2
37 à 39 h	19,6	25,6	25,0	14,4	-10,6
Plus de 39 h	30,4	31,2	32,3	24,0	-8,3
Durée du stage en entreprise					
Moins d'un mois	nd	25,8	26,9	18,7	-8,2
1 à 2 mois	nd	33,6	29,1	36,3	7,2
Plus de 2 mois	nd	18,6	22,0	22,7	0,7
Pas de stage en entreprise	nd	22,0	22,0	22,3	0,3

Source : MTDSP-DARES.

Tableau 3
Situation des stagiaires six à sept mois après un stage FNE-Cadres en 1992 et en 1994 (*)

En pourcentage

1992		1994	
Contrat de travail	35,0	Contrat de travail	40,3
Créateur d'entreprise individuelle	2,0	Créateur d'entreprise individuelle	5,8
Demandeur d'emploi	53,0	Demandeur d'emploi	42,1
Formation	8,0	Formation	10,1
Autre	2,0	Autre	1,8
Ensemble	100,0	Ensemble	100,0

(*) En 1992, l'étude a porté sur les cadres sortis de stage entre le 1er avril et le 31 juillet 1992, interrogés en décembre 1992 (cf. 1ères informations n° 346, 6 juillet 1993). En 1994, les stagiaires pris en compte sont sortis de stage entre mai 1993 et avril 1994 et interrogés six mois après la fin du stage.

Source : MTDSP-DARES.

Premières Informations - ISSN 0298-430 X • Directeur de la publication : Claude Seibel • Rédaction : Direction de l'Animation, de la Recherche, des Études et des Statistiques : 20 bis, rue d'Estrées - 75700 Paris 07 SP • Fax 16 (1) 40.56.50.37

Tarifs et conditions d'abonnement : Premières Informations + Premières Synthèses (80 numéros par an) : abonnement France 600 F, Europe 685 F, autres pays 915 F • La Documentation française : 124, rue Henri Barbusse - 93308 Aubervilliers Cedex • Téléphone : (1) 48.39.56.00 - Télécopie : (1) 48.39.56.01